



Le 2 mai 2017

**Par SDÉ, courriel et poste**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ**  
**Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP et IRO**  
**d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements**  
**d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de**  
**Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)**  
**Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre dossier : R053575 JOT**

---

Monsieur,

Faisant suite à la Décision D-2017-050 du 28 avril 2017, le Coordonnateur confirme qu'il a communiqué l'avis dans le dossier décrit en rubrique aux entités visées et qu'il l'a diffusé aux personnes intéressées sur son site internet, en date du 2 mai 2017.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Sylvie Gravel*

*Signée par Sylvie Gravel en l'absence de :*  
**JÉAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat**

JOT /sg

p. j.